

REUNION DU 10 JUILLET 2020

Ordre du jour :

- Election des délégués des conseillers municipaux pour les élections sénatoriales et questions diverses

Présents : FRESQUET J-Louis, GINIOUX Georges, GINTRAND M-Claude, LAPORTE René, MERAL Gilbert, ROUCHET Serge et TRIN Lionel.

Absents excusés : AURATUS Nathalie (ayant donné un pouvoir), BASSET David (ayant donné un pouvoir), BOUYGUES Isabelle, CAUSSE Nicolas (ayant donné un pouvoir), PIGANIOL Pascal (ayant donné un pouvoir), RHODES Adélaïde (ayant donné un pouvoir), TALON Pierre (ayant donné un pouvoir) et TOUYRE Thierry

ELECTIONS SENATORIALES

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020. Le collège électoral sénatorial se compose des députés, des sénateurs, des conseillers régionaux, des conseillers généraux et des délégués des conseils municipaux ou des suppléants de ces délégués.

Chaque conseil municipal doit désigner ses délégués et ses suppléants, soit 3 délégués et 3 suppléants pour la commune de Lafeuillade-en-Vézie.

Ont été élus délégués titulaires Jean-Louis Fresquet, Pascal Piganiol et Marie-Claude Gintrand et délégués suppléants Gilbert Méral, David Basset et Lionel Trin.

DELIBERATIONS

*** Recrutement d'un contrat à durée déterminée (CDD)**

Monsieur le Maire rappelle que la candidature de Mr Julien Stéphane a été retenue pour le poste d'adjoint technique. Son contrat débutera le 20/07/2020.

Mr le Maire a sollicité Mr Puech Christian pour former Mr Julien Stéphane sur ce poste (réseaux eau et assainissement, connaissances très diversifiées nécessaires). Il propose de recruter Mr Puech sur un CDD du 20/07/2020 au 21/08/2020 sur la base de 17H30 hebdomadaires (y compris les congés payés) calculée à l'IB 448 - IM 393. Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

*** Passages piétons**

Devis de « Midi Traçage » retenu pour un montant de 1 089,17 € TTC pour la réfection des passages cloutés. Accord à l'unanimité du conseil présent.

*** Achat matériel**

Devis de Mr Mondor Joël retenu pour l'achat du nettoyeur haute pression. Accord à l'unanimité du conseil présent.